

# MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour: 250-11-001951-159  
No dossier: 43-1970355

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopieur 418 681-1707  
Courriel info.quebec@malette.ca

## DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**9294-3414 QUEBEC INC.**  
personne morale ayant sa place d'affaires au  
196 rue Principale à St-Cyprien QC G0L 2P0  
et ayant fait affaires sous la raison sociale de  
**"RESTAURANT LE MIRAGE"**

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage a déposé une cession (ou est réputé avoir déposé une cession) le 12 mars 2015, et le soussigné, Malette syndics et gestionnaires inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 1 avril 2015, à 14:30 heures, au bureau de Malette, au 107, rue Hotel de Ville, Rivière-du-Loup, QC, G5R 4P9.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon intention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté à Rimouski, ce 16 mars 2015.

**MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - SYNDIC**

District de: Québec  
 No division: 10 - KAMOURASKA  
 No cour:  
 No dossier:

original  modifié

-- FORMULAIRE 78 --  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:  
 9294-3414 QUEBEC INC.  
 personne morale ayant sa place d'affaires au  
 196, rue Principale à St-Cyprien QC G0L 2P0  
 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Restaurant Le Mirage"

Au failli :  
 Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 11 mars 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)
1. Créanciers non garantis: voir liste A . . . . .	1. Inventaire . . . . .
149,560.00	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B". . . . .	2. Aménagements . . . . .
0.00	0.00
Créanciers non garantis total. . . . .	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E
149,560.00	Bonnes . . . . .
2. Créanciers garantis: voir liste B . . . . .	0.00
143,400.00	Douteuses . . . . .
3. Créanciers privilégiés: voir liste C . . . . .	0.00
0.00	Mauvaises . . . . .
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de. . . . .	0.00
0.00	Estimation des créances qui peuvent être réalisées
Total du passif . . . . .	0.00
292,960.00	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F . . . . .
Surplus . . . . .	0.00
NIL	5. Dépôts en institutions financières . . . . .
	0.00
	6. Espèces . . . . .
	0.00
	7. Bétail . . . . .
	0.00
	8. Machines, outillage et installation . . . . .
	0.00
	9. Immeubles et biens réels : voir liste G . . . . .
	121,400.00
	10. Ameublement . . . . .
	0.00
	11. REER, FERR, Assurances-vie etc . . . . .
	0.00
	12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc. . . . .
	0.00
	13. Droits en vertu de testaments . . . . .
	0.00
	14. Véhicules . . . . .
	0.00
	15. Autres biens : voir liste H . . . . .
	22,000.00
	Si le failli est une personne morale, ajoutez :
	Montant du capital souscrit . . . . .
	0.00
	Montant du capital payé . . . . .
	0.00
	Solde souscrit et impayé . . . . .
	0.00
	Estimation du solde qui peut être réalisé . . . . .
	0.00
	Total de l'actif . . . . .
	143,400.00
	Déficit . . . . .
	149,560.00

Je, Marc Beaulieu, de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 11 mars 2015, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 11 mars 2015, à Rivière-du-Loup, la province de Québec

Michel Paré, CPA, CA, CFP, syndic, Commissaire à  
 l'Assermentation  
 pour la province de Québec  
 Expire le 16 déc 2015



*(Signature)*  
 Marc Beaulieu

District de: Québec  
 No division: 10 - KAMOURASKA  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement TPS et TVQ	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-6I Québec QC G1N 4V5	19,000.00	0.00	19,000.00
2	ARC - Agence du revenu du Canada - Québec Attn: CARI/Centre d'arrivage régional d'insolvabilité	2250 rue Saint-Olivier Trois-Rivières QC G9A 4E9	1,285.00	0.00	1,285.00
3	Caisse Populaire Desjardins de Saint-Cyprien Attn: Luc Girard Marge de crédit	Case postale 117 126 rue Principale Saint-Cyprien QC G0L 2P0	15,000.00	0.00	15,000.00
4	Colabor	820, rue Alphonse Desrochers Saint-Nicolas QC G7A 5H9	880.00	0.00	880.00
5	CSST du Québec - Bas-Saint-Laurent	180 rue des Gouverneurs CP 2180 Rimouski QC G5L 7P3	260.00	0.00	260.00
6	DERYtelecom	1013, rue Bagot, CP 1154 La Baie QC G7B 3P3	455.00	0.00	455.00
7	Distribution Aliprix inc. 9635641	359, rue Notre-Dame Ouest Trois-Pistoles QC G0L 4K0	930.00	0.00	930.00
8	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement 107-143-854	1er étage 140 boul Crémazie O Montréal QC H2P 1C3	6,450.00	0.00	6,450.00
9	Marc Beaulieu et Lise Côté	228, Chemin Taché Ouest Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup QC G0L 3L0	70,000.00	0.00	70,000.00
10	Molson Coors Canada Attn: Credit 299271	1555 rue Notre-Dame Est Montréal QC H2L 2R5	750.00	0.00	750.00
11	Réfrigération Y.P. inc. 3523	10 Chemin de l'Ile Témiscouata-sur-le-Lac QC G0L 1X0	550.00	0.00	550.00
12	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 4530 9206 9927 4007	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5	14,000.00	0.00	14,000.00
13	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 4530 9206 9927 5004	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5	20,000.00	0.00	20,000.00
<b>Total:</b>			<b>149,560.00</b>	<b>0.00</b>	<b>149,560.00</b>

11-mars-2015

Date

  
 Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"  
Créanciers Garantis

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Caisse Populaire Desjardins de Saint-Cyprien Attn: Luc Girard	Case postale 117 126 rue Principale Saint-Cyprien QC G0L 2P0	113,000.00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Saint-Cyprien - 196, rue Principale	10-mars-2015	113,000.00		
2	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs Attn: Jacqueline Bérubé Taxes scolaires	685 Notre-Dame-Des-Champs Pohénégamook QC G0L 1J0	750.00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Saint-Cyprien - 196, rue Principale	10-mars-2015	750.00		
3	Municipalité de Saint-Cyprien Taxes municipales	C.P. 9 101, rue Collin Saint-Cyprien QC G0L 2P0	7,650.00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Saint-Cyprien - 196, rue Principale	10-mars-2015	7,650.00		
4	SADC de la MRC de Rivière-du-Loup	101-646, rue Lafontaine Rivière-du-Loup QC G5R 3L8	22,000.00	Autre - Equipement et inventaire	10-mars-2015	22,000.00		
<b>Total:</b>			<b>143,400.00</b>			<b>143,400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

11-mars-2015

Date



Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

11-mars-2015

Date



Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclaté en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

11-mars-2015

Date

  
Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "E"  
Créances payables à l'actif

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
			Total:	0.00 0.00 0.00			0.00	

11-mars-2015

Date

  
Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0.00		0.00	

11-mars-2015

Date



Marc Beaulieu



District de: Québec  
 No division: 10 - KAMOURASKA  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "G"  
 Immeubles et biens réels appartenant au failli  
 9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Édifice et terrain - Saint-Cyprien - 196, rue Principale - Immeuble commercial - restaurant	1/2 indivis	Lise Côté	121,400.00	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs 685 Notre-Dame-Des-Champs Pohénégamook QC G0L 1J0 750.00 Municipalité de Saint-Cyprien C.P. 9 101, rue Collin Saint-Cyprien QC G0L 2P0 7,650.00 Caisse Populaire Desjardins de Saint-Cyprien Case postale 117 126 rue Principale Saint-Cyprien QC G0L 2P0 113,000.00	0.00
<b>Total:</b>			<b>121,400.00</b>		<b>0.00</b>

11-mars-2015

Date



Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Fin

Liste "H"  
Biens

9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		Equipement et inventaire	0.00	22,000.00
			<b>Total:</b>	<b>22,000.00</b>

11-mars-2015

Date



Marc Beaulieu

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour: 250-11-001951-159  
No dossier: 43-1970355

FORMULAIRE 31  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:  
9294-3414 QUEBEC INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au  
196 rue Principale à St-Cyprien QC G0L 2P0  
et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Restaurant Le Mirage"

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de 9294-3414 QUEBEC INC. Restaurant Le Mirage de Saint-Cyprien en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 12 mars 2015, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

- D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
*(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).*
- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
*(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)*  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
 J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE: Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec  
No division: 10 - KAMOURASKA  
No cour: 250-11-001951-159  
No dossier: 43-1970355

FORMULAIRE 36  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:  
9294-3414 QUEBEC INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au  
196 rue Principale à St-Cyprien QC G0L 2P0  
et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Restaurant Le Mirage"

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Mallette syndics et gestionnaires inc. - Syndic

Par :

\_\_\_\_\_  
Michel Paré, CPA, CA, CIRP, syndic  
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707  
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca